

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 JUIN 2024

L'an **deux mil vingt-quatre, le quatre juin à vingt heures trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis salle du conseil municipal de Saint-Amand-de-Coly sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **28 mai 2024**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **17**, Votants : **16**.

**PRÉSENTS** : M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., M. DELPIT M., CESSAC J-B., Mme LAJUGIE Y., Mme LASSERRE M., Mme ROULLAND-BERTHELOT S., Mme RENAUDIE N., M. NOUET M., M. VALADE R, Mme LAJOINIE S., Mme CHASSAIGNE E., Mme DE VIDO M-P ; M. DELPIT G., M. HAMELIN J., M. BARCONNIERE D, MAGNE A-P.,

**EXCUSÉ(E)S**: M. BARJOT V. ; M. BREUIL J-L.

M. BREUIL Jean-Louis a donné procuration à M. HAMELIN Jean.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **Mme CHASSAIGNE E.** est désignée secrétaire de séance.

**Les différents points à l'ordre du jour seront abordés dans le désordre.**

## **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 mai 2024
- 2/ Point sur les travaux
- 3/ Rapports des réunions de commissions
- 4/ Point sur le personnel communal
- 5/Organisation des élections européennes
- 6/ Réunion du marché des producteurs
- 7/ Proposition de rachat du poteau de téléphonie mobile par free
- 8/ Point sur les logements
- 9/ Point sur le lotissement
- 10/ divers

## **1/ Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal de mai**

Le procès- verbal de la réunion du Conseil Municipal du 07 Mai a été adopté à l'unanimité.

## **2/ Point travaux**

✓ *Abbaye : phase terminale*

L'entreprise de menuiserie doit terminer.

MM CESSAC et DEMONEIN montent un dossier de sécurité afin que des visites des combles puissent être organisées. Prévoir une main courante dans l'escalier, un garde-corps, une jauge pour la visite et une taille minimale.

Des exercices seront faits avec des pompiers cordistes en cas de besoin d'évacuation.

Mise en place probablement pas avant le 15 juillet prochain.

✓ *Tiers Lieu*

« Sprint final ! »

Rattrapage du mois de retard par le plâtrier pour être prêt mi-juin.

Un devis de 880€ nous a été envoyé pour la coupure du gaz dans la cuisine (imposé par le bureau de contrôle). Prévoir un avenant.

Mur pour stockage du gaz.

La commission de sécurité aura lieu mercredi 12 juin à 14h30.

Il reste la pose des revêtements souples, la cuisine à poser ainsi que les radiateurs.

Avenant pour prolongation du chantier jusqu'au 30 juin 2024.

L'association ECOCYCLE a invité le Conseil Municipal le 14 juin à 18h pour un apéritif et une présentation du nouveau lieu.

Etablir une convention pour commencer au lieu d'un bail et fixer un tarif. Le Maire propose un loyer mensuel de 600€ TTC. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité. Ce montant pourra être révisé plus tard dans le bail.

### **3/ Point sur les logements**

✓ *Appartement au-dessus du 3<sup>ème</sup> lieu - Coly*

M<sup>e</sup> BOUET indique que si le logement n'a pas de lien avec le commerce, le bail est suspendu.

Entretien des extérieurs à surveiller.

✓ *Appartement au-dessus la salle de convivialité*

Un des deux locataire empiète et encombre les extérieurs jusqu'à la MAM.

### **4/ Epareuse cassée**

Un devis de réparation établi par l'entreprise FAURE est présenté : 2065,20€ TTC.

L'épareuse a 20 ans. Le prix d'une neuve se situe aux alentours de 50.000€.

A l'unanimité le Conseil Municipal opte pour la solution de réparation et accepte le devis de FAURE.

### **5/Aménagement bourg de Coly**

Place + ordures ménagères

Réunion avec M. Lescure (Syndicat) + SICTOM à prévoir.

Container supplémentaire demandé pour la place (de façon provisoire).

Incivilités : les ordures sont déposées au sol alors que les containers sont vides. Pour la borne à

vêtements : trop plein. La pose d'une caméra est évoquée.

### **6/ Commission voirie**

Le 25 mai dernier, MM. BARCONNIERE, BREUIL et DELPIT ont fait le tour du village pour un état des lieux (voir document).

Un habitant de Larnaudie signale la disparition systématique des panneaux portant le nom de Larnaudie.

### **7/ Elections européennes**

Il manque deux personnes pour l'organisation de la journée du 09 juin de 14h à 17h pour St Amand et de 11h à 14h pour Coly.

Pour Saint-Amand, M. CHASSAIGNE s'est proposé. Pour Coly, M. DEMONEIN va se renseigner.

## **8/ Marchés des producteurs**

Réunion à prévoir. Date retenue : le mercredi 12 juin, 19h, à la mairie de St Amand. Prévoir les convocations.

## **9/ Point personnel**

Un agent chargé du transport scolaire et de remplacement, en contrat à durée déterminée sur le temps scolaire, souhaiterait travailler à l'année et demande si un renouvellement pour l'année prochaine est prévu. Son contrat sera renouvelé.

Une enquête a été menée afin de voir si le recours à une entreprise extérieure pour le transport serait moins onéreux.

Le budget démontre que les dépenses et les recettes s'équilibrent, il n'y a donc pas lieu de changer notre mode de fonctionnement, d'autant qu'au vu du nombre d'enfants concernés, il n'est pas possible de faire deux tours avec le petit bus.

## **10/Rachat poteau téléphonique**

Appels de deux sociétés intéressées par le rachat des terrains.

Dans le cadre de l'occupation du domaine public, le poteau installé à Coly nous rapporte 1450€ par an, et celui situé à St Amand, 500€ par an.

Free nous propose le rachat des terrains pour la somme de 5000€.

Renseignements pris auprès des services dédiés de la Préfecture, cette somme est dérisoire. 12000€ serait plus juste.

Se renseigner sur les aspects juridiques et sur les projets de Free.

## **11/ Renouvellement contrat contrôle équipements sportifs**

Lecture du devis de R'SPORT 24 qui contrôle les cages de but ainsi que l'aire de jeux à la MAM : 220,80€ pour 2025 à 2027.

Le devis est accepté à l'unanimité.

## **12/ Flow vélo et biodiversité**

Des riverains inquiets quant au « partage » du chemin entre les cyclistes et les chasseurs.

Une demande est faite pour utiliser le garage de la maison Chevalier de Coly pour la location de vélo.

Demande rejetée.

## **13/ Divers**

- L'office de Tourisme nous informe que la commune représente 10% des locations sur la totalité de la CCVH
- Commission communication : mercredi 19/06 à 18h30
- Réunion photovoltaïque à prévoir (questions et besoins personnels)
- Réclamation de Mme ARIAS inquiète par l'agressivité des chiens de Mme GAUTHIER – Voir JM DEMONEIN
- Portail du Troisième Lieu : facture à faire à la commune
- Pont de La Grave : de nouveau dégradé par un poids lourd
- Vandalisme sur la place de Coly : fleurs coupées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

**OBSERVATIONS**

**Le Maire,**

**Signatures du Conseil**

**V. GEOFFROID**